

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **quatorzième jour d'avril 2014**, au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Claude Ménard
Monsieur Danis Beauvillier
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier adjoint, Mario Juare est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

14-04-099 **Approbation de l'ordre du jour**

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

14-04-100 **Approbation du procès-verbal**

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier adjoint est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal du 10 mars 2014.

ADOPTÉE

14-04-101 **Ratification des chèques et des dépôts salaires**

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires, et les chèques fournisseurs suivants :

Chèques:

- En date du 11-03-2014 au 13-04-2014
- nos M1226 à M1231 & 34881 à 34924 190 336,99 \$
- nos 33139 annulé

- dépôts salaires des périodes 201410 à 201414

ADOPTÉE

14-04-102 **Approbation des comptes**

Sur une proposition de le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 14 avril 2014

- nos 34925 à 35094

332 154,55 \$

ADOPTÉE

Transferts budgétaires – Décembre 2013 – le conseil prendre acte du dépôt des transferts budgétaires soumis par la trésorière en date de décembre 2013.

14-04-103

Transfert d'une commandite de la Société coopérative agricole de Princeville à la Foire Champêtre

ATTENDU QUE l'organisation de la Foire Champêtre et Culturelle de Princeville reçoit par le biais de Société coopérative agricole de Princeville une commandite évaluée à 500 \$ pour les équipements et matériaux de construction achetés à cet endroit;

ATTENDU QUE ce crédit a été maintenant transféré à la Ville de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que ce conseil autorise le versement d'un montant de 500 \$ à la Foire Champêtre et Culturelle de Princeville pour compenser le crédit accordé par la Société coopérative agricole de Princeville à la Ville de Princeville.

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer le paiement de la commandite à la Foire Champêtre et Culturelle.

ADOPTÉE

14-04-104

Congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que le conseil autorise Christian Chartier, directeur du service incendie et Pierre Chagnon, directeur adjoint, à participer au congrès annuel organisé par l'Association des Chefs en sécurité incendie du Québec qui aura lieu à Montréal du 17 mai au 21 mai 2014;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

14-04-105

Somme payable pour les services de la Sûreté du Québec – 2014

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'autoriser la trésorière à effectuer le paiement pour et au nom de la Ville de Princeville de la somme de 308 439 \$ pour le 30 juin 2014 et un montant de 308 438 \$ payable pour le 31 octobre 2014 pour les services de la Sûreté du Québec.

ADOPTÉE

14-04-106

Contrat d'entretien et de soutien de l'application Première ligne – 2014 -2018

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de conclure une entente pour le contrat d'entretien et de soutien du logiciel d'application Première Ligne pour les montants suivants (avant taxes):

- 2014 1 383,40 \$

- 2015 1 436,80 \$
- 2016 1 438,40 \$
- 2017 1 945,05 \$
- 2018 2 003,41 \$

Le directeur général est autorisé à signer ledit contrat pour et au nom de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

14-04-107

Pavage de différentes rues dans différents secteurs – Adjudication de contrat

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'adjuger en faveur du plus bas soumissionnaire conforme, soit Sintra Inc. (Région Centre-du-Québec), le contrat de pavage de différentes rues dans différents secteurs de la municipalité, conformément aux documents d'appel d'offres et à sa soumission, pour les montants suivants :

Projet de rues Lecours et Liberge

Travaux	Prix unitaire, taxes en sus
Mise en forme et correction de profil	1,26 \$/m ²
Béton bitumineux	80,00 \$/t

Que la dépense du projet de rues Lecours et Liberge soit financée par la réserve de la nouvelle Ville à des fins de développement domiciliaire;

Projet des rues Renald et Allard

Travaux	Prix unitaire, taxes en sus
Pulvérisation	1,20 \$/m ²
Mise en forme et correction de profil	1,26 \$/m ²
Béton bitumineux	80,00 \$/t

Que la dépense du projet des rues Renald et Allard soit financée pour partie à même le fonds des activités financières (03-630.01-711) et la différence par la réserve pour le pavage des rues.

Projet d'une partie de chemin au 8^e rang Ouest

Travaux	Prix unitaire, taxes en sus
Pulvérisation	1,15 \$/m ²
Mise en forme et correction de profil	0,60 \$/m ²
Béton bitumineux	77,00 \$/t

Que la dépense du projet d'une partie du chemin du 8^e rang Ouest soit financée pour partie à même le fonds des activités financières (03.630.02-711) et la différence par la réserve carrières et sablières.

ADOPTÉE

14-04-108 **Demande d'autorisation de passage du 1000 km du Grand Défi Pierre Lavoie**

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'autoriser le Grand Défi Pierre Lavoie d'emprunter les rues de la Ville de Princeville indiquées dans la demande datée du 12 mars dernier pour le passage du marathon cycliste de 1000 km le 13 juin prochain.

ADOPTÉE

14-04-109 **Demande d'autorisation de passage du Défi du CÉGEP de Victoriaville**

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu d'autoriser le Défi du CÉGEP de Victoriaville d'emprunter certaines rues du territoire de la Ville de Princeville pour le passage de leur circuit de 175 km de course à pied les 23 et 24 mai prochain.

ADOPTÉE

14-04-110 **Demande de Fruitoca pour la traverse du rang 6 d'un tuyau**

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'autoriser la compagnie Fruitoca à enfouir, sous le contrôle du directeur des Travaux publics, deux tuyaux (un de 14" de diamètre et un de 20") sous le chemin du rang 6 pour ses besoins en eau pour ses champs de canneberges.

ADOPTÉE

14-04-111 **Vente de gré à gré de la rétrocaveuse 2006**

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède, sans aucune garantie, de gré à gré à Équitract MA. Roy inc. la rétrocaveuse Case 2006, ainsi qu'un pneu et qu'un godet à neige pour la somme de 25 000 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

14-04-112 **Acquisition des équipements requis pour le camion de transport des pinces de désincarcération**

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'acquérir pour le camion de transport des pinces de désincarcération les équipements suivants aux coûts approximatifs avant taxes de:

- lettrage et identification	2 800 \$
- gyrophares	4 200 \$
- système de support et rangement	3 450 \$

QUE ces dépenses soient financées à même le fonds des activités financières et la différence à même une affectation de 7 000 \$ au surplus accumulé.

ADOPTÉE

14-04-113

Autorisation de paiement – Travaux au 20 mars 2014 du développement du Golf LaFontaine – Participation de la Ville

ATTENDU l'entente intervenue avec la compagnie 9074-5126 Québec inc. concernant le projet domiciliaire «Développement du Golf LaFontaine ;

ATTENDU la recommandation de l'ingénieur au dossier ;

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'autoriser le paiement à 9074-5126 Québec inc. de la 1^{ère} quote-part aux travaux susmentionnés pour un montant de 278 736,90 \$ (taxes incluses), cette dépense étant financée par le règlement d'emprunt no 2013-242.

ADOPTÉE

14-04-114

Autorisation de paiement – Prolongement de la rue Jérémie-Pacaud - Décompte progressif et directive de changement

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu d'autoriser la trésorière à effectuer le paiement relié au décompte progressif no 1 et des directives de changement pour un montant de 311 423,62 \$;

QUE les directives de changement suivantes soient ratifiées et approuvées:

-Installation d'une conduite de 100 mm pour desserte de gaz	=	241,59 \$
-Installation d'une vanne supplémentaire	=	1 181,35 \$
-Frais pour travaux d'hiver	=	15 000,00 \$
		<hr/>
Total avant taxes		16 422,44 \$

Cette dépense est financée à même le règlement d'emprunt no 2013-237.

ADOPTÉE

Dépôt des états financiers 2013 de l'Office municipal d'habitation de Princeville – dépôt.

14-04-115

Demande de partenariat de Moisson Mauricie

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de participer à la campagne de Moisson-Mauricie en prenant une publicité de table de 150 \$ ainsi que deux billets à 30 \$ pour le brunch bénéfice de l'organisme du 25 mai prochain.

ADOPTÉE

14-04-116

Demande de dérogation mineure – Jocelyn Rondeau

ATTENDU QU'un permis a été délivré en 2009 pour ces travaux;

ATTENDU QUE la limite du terrain n'est pas le bord de l'eau.

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme.

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 8, rue des Trois Lacs la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Rondeau afin de régulariser

l'implantation du bâtiment principal avec une marge arrière de 2,60 mètres au lieu de 4,90 mètres. Ce qui représente une dérogation pour la marge arrière du bâtiment principal de 2,30 mètres par rapport à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

14-04-117

Demande à la CPTAQ – Dominique Marcoux

ATTENDU QUE la demanderesse Fruitoka (Dominique Marcoux, propriétaire) s'adresse à la Commission afin d'obtenir l'autorisation d'exporter le surplus de sable de son site, car la réserve de sable située sur le lot 4 308 116 dépasse largement les besoins futurs de la ferme de canneberge.

ATTENDU QU'il s'agit d'exporter un surplus de sable;

ATTENDU QUE ça ne nuit pas à l'exploitation de la cannebergière;

ATTENDU QUE cette matière première peut être très utile à l'endroit exporter;

ATTENDU QUE la demande est conforme avec le règlement de zonage de l'ancienne Paroisse de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu d'appuyer la présente demande et de recommander à la commission de protection du territoire agricole du Québec d'y faire droit.

ADOPTÉE

14-04-118

Règlement no 2014-258 modifiant le règlement no 432-89

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné le 10 février 2014 ;

ATTENDU QU'un premier projet de règlement a été adopté par le conseil municipal à la séance ordinaire le 10 février 2014 ;

ATTENDU QUE conformément à la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le premier projet de règlement a été soumis à une consultation publique le 10 mars 2014 ;

ATTENDU QUE suite à cette consultation, un second projet de règlement a été adopté ;

ATTENDU QUE ce second projet de règlement a été soumis au processus prévu à la loi sur l'aménagement et l'urbanisme et qu'aucune demande valide n'a été reçue.

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'adopter le règlement no 2014-258 modifiant le règlement de zonage 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville.

ADOPTÉE

14-04-119

Règlement no 2014-259 modifiant le règlement no 432-89

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné le 10 février 2014 ;

ATTENDU QU'un premier projet de règlement a été adopté par le conseil municipal à la séance ordinaire le 10 février 2014 ;

ATTENDU QUE conformément à la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le premier projet de règlement a été soumis à une consultation publique le 10 mars 2014 ;

ATTENDU QUE suite à cette consultation, un second projet de règlement a été adopté ;

ATTENDU QUE ce second projet de règlement a été soumis au processus prévu à la loi sur l'aménagement et l'urbanisme et qu'aucune demande valide n'a été reçue.

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'adopter le règlement no 2014-259 modifiant le règlement de zonage 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville.

ADOPTÉE

14-04-120

Vente d'un terrain résidentiel – 55 rue Liberge

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Constructions André Jacques ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 5 030 459 (55 Liberge) pour le prix de 20 314,20 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier adjoint soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

14-04-121

Vente d'un terrain résidentiel – 160 rue Fréchette

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à 9000-8079 Québec inc. Immo-gestion (Patrice Croteau) ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 4 309 657 (160 Fréchette) pour le prix de 13 649,80 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier adjoint soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

14-04-122

Kiosque à chansons 7^e édition – Programmation 2014 - Autorisation de paiement

ATTENDU QUE ce conseil désire effectuer le paiement de dépenses pour les artistes qui participeront au kiosque à chansons au cours de l'été 2014;

ATTENTU QU'une liste des dépenses accompagne la présente demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des dépenses reliées à la tenue des prestations des artistes pour un montant de 6 700,00 \$ et le paiement à Sonorisa-

tion Marc d'Argy d'un montant de 4 200,00 \$ plus les taxes applicables pour la sonorisation de la musique.

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer le paiement de ces dépenses selon la liste annexée à la présente résolution.

ADOPTÉE

14-04-123 **Subvention 2014 aux Harmonies Prince-Daveluy** – remis à l'ajournement.

14-04-124 **Spectacle annuel du Club de patinage artistique de Princeville inc.**

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'autoriser une commandite au montant de 100 \$ pour la présentation du spectacle annuel du 12 avril du Club de patinage artistique de Princeville inc.

ADOPTÉE

14-04-125 **Autorisation de paiement – Assurance piste rouli-roulant et BMX**

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'autoriser la trésorière à effectuer le paiement de la prime payable à BFL Canada pour l'assurance responsabilité civile de pistes de rouli-roulant et parcs de BMX au montant total de 3 123,97 \$ incluant les taxes et les frais de l'UMQ.

ADOPTÉE

Régie des alcools, des courses et des jeux - classé

14-04-126 **Comité de l'événement «Combien vaut ma tête»**

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de participer à la demande du comité de bénévoles «Combien vaut ma tête» en versant un montant de 300 \$ à l'organisme LEUCAN.

ADOPTÉE

14-04-127 **Harmonies Prince-Daveluy**

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu d'accorder aux Harmonies Prince-Daveluy la possibilité de participer à l'organisation du Tournoi de golf de la Ville de Princeville et ainsi bénéficier des profits nets de l'activité.

ADOPTÉE

14-04-128 **Filles d'Isabelle pour Gala folklorique**

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de laisser gratuitement l'utilisation de la Salle Pierre-Prince le 27 avril 2014 pour le Gala folklorique des Filles d'Isabelle, cercle Vierge du Sourire 992.

ADOPTÉE

14-04-129

Association de Paralyse cérébrale – Mauricie-Centre-du-Québec

Il est unanimement résolu de ne pas donner à cet organisme.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

14-04-130

Ajournement au 28 avril 2014

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'ajourner la présente séance au 28 avril 2014 à 19h30.

ADOPTÉE

Mario Juaire, greffier adjoint

Gilles Fortier, maire